Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

RAPPORT ANNUEL 2013

« La liberté n'est pas la possibilité de réaliser tous ses caprices; elle est la possibilité de participer à la définition des contraintes qui s'imposeront à tous. »

Albert Jacquart, généticien et militant
en droit au logement (1925-2013)

Seule la force du mouvement pourra changer les choses !

Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

1650 rue St-Timothée, suite 105, Montréal, Québec H2L 3P1
Téléphone : (514) 527-6668 • Fax : (514) 527-7388 fohm@videotron.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'HABITATION EST, ENCORE ET TOUJOURS, AU CENTRE D'UNE PRESSION QUI POUSSE NOTRE MILIEU AU BORD DE SES RETRANCHEMENTS…

D'une part, la responsabilité de répondre à un besoin criant de logement est bien réelle tant il manque d'unités pour permettre aux familles, aux personnes âgées ou aux personnes seules à faibles et très faibles revenus, de vivre dans des conditions décentes. D'autre part, le milieu de la santé s'ingère petit à petit avec des projets tels que *Chez-Soi* ou des orientations telles que le guichet unique en santé mentale, sans parler des exigences de la Certification des résidences pour personnes âgées. Les OSBL d'Habitation doivent donc redoubler de vigilance afin de garder leur intégrité logement.

La vigilance passe par l'information et la réflexion. De ce fait, lorsque nous avons eu vent du projet de Caisse d'assurance autonomie du Ministre Hébert (MSSS), nous avons organisé une grande rencontre avec vous afin de déterminer notre position. Il en ressort qu'il est *sine qua non* que notre milieu reste en veille sur les décisions et orientations du gouvernement tant les impacts sont nombreux sur les conditions de vie des aîné-e-s.

La vigilance passe aussi par la capacité de requestionner nos visions, pratiques et s'assurer de rester dans la bonne direction. Ainsi, lorsque nous avons tenu une journée de réflexion sur le soutien communautaire, il nous est apparu que même s'il y a beaucoup d'organismes et autant de méthodes d'intervention, chacune d'entre elles répond à un besoin. Nous avons également remarqué une certaine convergence de visions du soutien communautaire entre les groupes personnes âgées et personnes seules même si les approches d'intervention sont différentes.

L'année 2014, quant à elle, avance plusieurs enjeux majeurs.

Il nous faut reconnaitre que les élections québécoises vont peut-être changer le cours de certaines négociations avec la santé. Ces négociations ont été entamées il y a environ un an au sujet d'une appellation contrôlée pour les OSBL-H pour aîné-e-s hors certification. L'objectif de cette démarche est d'assurer le respect de l'autodétermination de personnes âgées, certes, mais néanmoins autonomes. Le projet d'assurance autonomie amène aussi quelques inquiétudes quant à l'accès à un service de santé universel et gratuit. Enfin, les nouvelles normes de la Régie du Bâtiment du Québec feront que la Fédération aura un bon nombre de représentations à faire afin de faire entendre sa voix. Il ne faut pas non plus omettre que la pérennité des immeubles est toujours un dossier à garder en tête en ces temps de fins de convention.

Malgré les dossiers qui s'accumulent, gardons le cap et restons solidaires!

Isabelle Leduc

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2013 EST DÉJÀ TERMINÉ : OUF ! QUELLE ANNÉE POUR LA FÉDÉRATION ET POUR MOI…

M. François Vermette ayant quitté la direction du Réseau Québécois des OSBL d'habitation, j'ai cumulé les deux fonctions de direction pour ce qui au départ devait être 3 à 4 mois, mais qui fut en réalité 13 mois. Merci à l'équipe de la FOHM qui a su tenir le fort et accepter de parler avec la direction, des fois de vive voix et parfois par courriel. Merci au Conseil d'administration de la FOHM d'avoir permis au Réseau d'entreprendre une démarche qui a consolidé grandement le mouvement.

Par chance, les enjeux nationaux et régionaux étaient, pour une large part, similaires : enjeux de Certification, financement, modernisation de la SHQ et de la volonté d'y voir du privé, enjeux de contribution au Fonds québécois ou encore de financement du soutien communautaire. 2013, une année qui a commencé par une négociation concernant la Certification des résidences pour personnes âgées et qui s'est terminé sur la poursuite de ces négociations. À chapitre, il est intéressant d'entendre **Yves Carrière, démographe de profession** affirmer que **nous ne pouvons plus considérer la vieillesse à compter de 65 ans**. Dans les années 60, un homme de 65 ans avait une espérance de vie de 11 ans supérieure à 65 ans. Aujourd'hui, on parle de 16 ans de plus, soit 81 ans. M. Carrière a également affirmé que 25 % des hommes de plus de 65 ans occupent encore un emploi. Si on regarde la Certification, elle s'adresse à toute habitation dédiée à des personnes de plus de 65 ans autonomes ou semi-autonomes : nous ne portons pas le bon regard et c'est LÀ où prend racine tout le problème de la Certification.

Il était rare de voir dans les années 60 des personnes de 75, voire 80 ans jouer au golf. Aujourd'hui, ce phénomène est de plus en plus présent. **Nous devons revisiter nos perceptions et faire en sorte que la Certification prenne en compte davantage la condition que l'âge**. Évitons que les personnes demeurent isolées de crainte d'une prise en charge trop grande et offrons-leur des lieux conformes à leur autonomie…

2014 sera une année de déménagement et de consolidation où toutes les questions de financement auront leur importance. Ce sera une année où devra aussi se régler la question du Fonds québécois. Il y aura également à l'ordre du jour toute la question de l'assurance autonomie, des PSL dans le privé, des fins de convention et des baux emphytéotiques qui représentent un enjeu pour plusieurs de nos groupes. Et finalement, une année où nous aimerions bien obtenir un réel financement de base à la hauteur de notre fédération.

Êtes vous prêt-e-s ? Nous aurons besoin de votre implication et de vos lumières !

Claudine Laurin

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ

Composition du Conseil d'administration de la FOHM

- 8 postes minimum ou 9 maximum, réservés aux membres Actifs (logement permanent) ;
- 1 poste minimum ou 2 maximum, réservés aux membres Associés (logement temporaire) ;
- 1 poste réservé à une personne élue par et parmi les employé-e-s de la Fédération.

Notre Conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2013. Les principaux dossiers traités lors de ces rencontres étaient :

- *La Certification obligatoire des résidences pour personnes âgées ;*
- *Le Crédit d'impôt pour maintien à domicile ;*
- *Le Fonds Québécois d'Habitation Communautaire ;*
- *Le soutien communautaire en logement social ;*
- *Les PSL dans le marché privé ;*
- *Le réaménagement des grands ensembles et la place du logement social et communautaire ;*
- *L'assurance autonomie ;*
- *La relocalisation de la Fédération.*

Les administrateur-e-s siégeant au Conseil d'administration de la FOHM au 31 décembre 2013 :

Mme Isabelle Leduc	Chambreclerc	Présidente
M. Guy Robert	Chambreville	Vice-Président
Mme Louise Graton	Une Place Pour Rester	Trésorière
Mme Hélène Sévigny	55-65 Jeanne-Mance	Secrétaire
M. Bruno Dion	Habitation Populaire de Parc-Extension	Administrateur
M. Joël Gomez	Villa Raimbault	Administrateur
M. Robert Mackrous	Résidence de l'Académie	Administrateur
Mme Francine Moreau	Brind'Elles	Administrateure
Mme Geneviève Roberge	Chambrenfleur	Administrateure
Mme Danielle Trussler	Réseau Habitation Femmes	Administrateure
M. Eduardo Perez	FOHM	Administrateur employé

UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE

La FOHM repose sur la force d'une équipe offrant des activités fédératives et des services tarifés aux membres (gestion administrative, financière ou immobilière, service d'urgence, achats groupés et soutien communautaire).

À ces services, se rajoutent le volet de gestion des maisons de l'OMHM qui mobilise également des intervenant-e-s et une équipe de préposé-e-s aux réparations et à l'entretien.

Au 31 décembre 2013, la FOHM est composée de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Denis Lemyre.

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE SERVICES

Nathalie Desjardins, Nicolas Merino, Nabila Messaoudi et Christian Pilote (chef d'équipe).

L'ÉQUIPE DES COMMUNICATIONS

Josée Ladouceur, Toufik Nid Bouhou et Maria-Eugénia Silva.

L'ÉQUIPE DE COMPTABILITÉ

Nora Boussadia, Lyne de Grandmont (cheffe d'équipe), Carmen Jianu, Yannick Kongue-Djiendeu, Florence Papot, Paul-Eugène Pierre, Roxanna Vilcherres et Alice Wembo.

L'ÉQUIPE DE L'ENTRETIEN

Benoit Brouillet, Claude Désautels, Jean McCaughan, Vanessa Gallant, José Napuri (chef d'équipe) et Guy Perry.

L'ÉQUIPE DE GESTION

Édith Athus, Maria Boudopoulos, Angélique Idiart, Zahra Ourhim, Louis Patsalaridis, Ewa Sawicka (cheffe d'équipe), Daniel Valade et Salim Zekal.

L'ÉQUIPE DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Aline Bestavros, Jean-François Carrier, Nicole Chaput, Florence Creamer, Claudine Dupont, Stéphane Petit (chef d'équipe), Eduardo Perez et Jean-Philippe Tremblay.

LES CONTRACTUEL-LE-S

Elizabeth Deacur, Claudette Godley-Demers, Chantal Larochelle, Marie-Christine Lavoie.

LES STAGIAIRES

Camille Morin-Roberge et Marilou Simard.

OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

➔ **Tels que définis dans les lettres patentes, les objectifs de la Fédération sont de :**

1. *Regrouper les organismes sans but lucratif d'habitation poursuivant des fins reliées à fournir du logement social et communautaire ;*
2. *Contribuer à la création, au développement et à la consolidation d'organismes à but non lucratif d'habitation ;*
3. *Favoriser la mobilisation du milieu aux questions du logement social et aux pratiques des organismes à but non lucratif ;*
4. *Agir comme porte-parole de ses membres en ce qui a trait à l'habitation sociale auprès de tout organisme, des gouvernements provincial et fédéral et de leurs instances, des administrations publiques locales, et plus généralement, du public ;*
5. *Développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes ;*
6. *Fournir du logement subventionné aux personnes défavorisées de l'Île de Montréal ;*
7. *Faciliter la prise en charge collective des locataires ;*
8. *Promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'Habitation ;*
9. *Susciter, favoriser et soutenir la recherche et proposer des voies d'étude dans le domaine des pratiques des organismes d'habitation sans but lucratif ;*
10. *La corporation ne constitue pas un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-5).*

OBJECTIF

REGROUPER, PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF D'HABITATION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Poursuivre le recrutement des OSBL-H et représenter plus de 70 % des unités de l'île de Montréal.

Au 31 décembre 2013, la FOHM comptait 230 groupes membres. Cela représente **75 % des OSBL d'Habitation** sur le territoire montréalais. Cette année, la fédération a accueilli 8 nouveaux organismes :

- *4 membres Actifs ;*
- *1 membre Associé ;*
- *3 membres Sympathisants.*

IMPORTANT : Notons que **43%** de nos membres (99 groupes) auront à faire face aux fins de convention. Il s'agit de groupes financés sous les programmes 56.1 et PSBLP (HLM Privé).

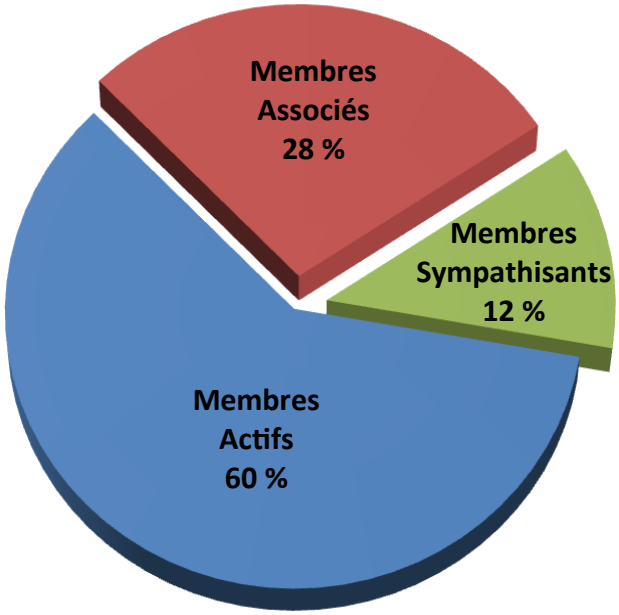

Populations desservies par nos membres

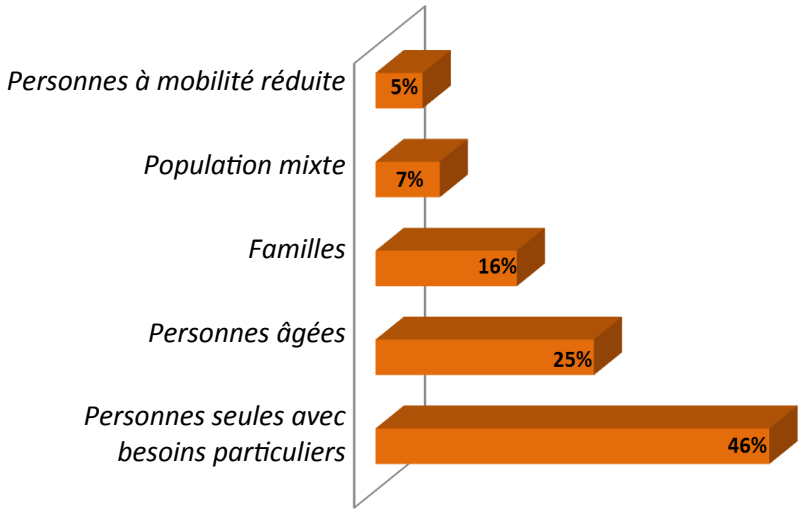

***Nota Bene* :**

Lorsque nous parlons de *"personnes seules avec besoins particuliers"*, nous faisons référence aux personnes ayant ou ayant eu des problèmes de santé mentale, des périodes d'itinérance ou des problèmes de dépendances, etc.

Notons que parmi les personnes seules, nous trouvons 13% de femmes et 6% de jeunes.

Quant à la population dite *"mixte"*, elle habite au sein d'organismes où nous retrouvons des familles, des couples ou encore des personnes seules.

Faire le recensement des organismes PSBLP et 56.1 avec leur date de fin de convention et élaborer une stratégie d'action et un échéancier, avec les partenaires communautaires.

Les premières fins de convention affecteront d'abord les projets fédéraux développés sous le programme 56.1 (article 95). Déjà, certaines conventions sont arrivées à échéance. Certains de ces OSBL-H ont des baux emphytéotiques, ce qui ajoute un enjeu supplémentaire. Pour ce qui est des baux avec la Ville de Montréal, nous travaillons présentement ce dossier afin d'arriver à une entente qui assurerait la pérennité de l'immeuble et du groupe.

Pour ce qui est des OSBL relevant du programme HLM privé financés au déficit d'exploitation (programme PSBLP-DX), les fins de convention apparaîtront en 2021.

Cependant, les conséquences du retrait du fédéral dans ce programme de financement aura des conséquences beaucoup plus marquées. La mobilisation des groupes concernés demeure un enjeu pour les années à venir.

<u>99 organismes</u> (soit 124 projets) sont concernés par les fins de convention :

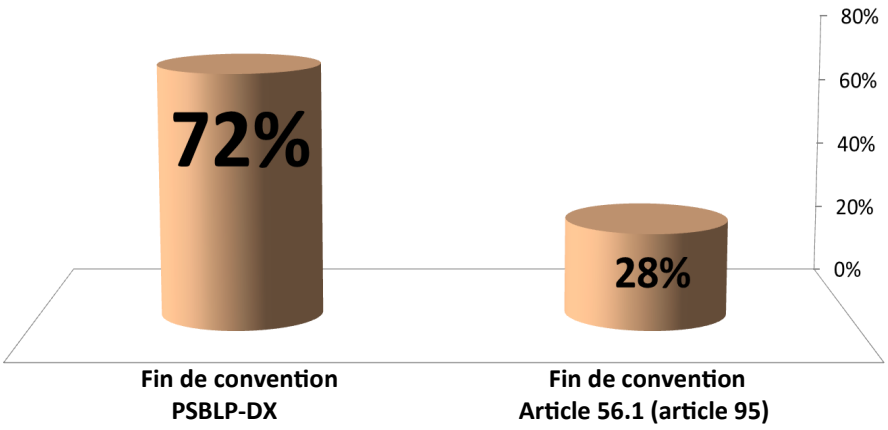

Suivre les enjeux de développement et avoir un levier d'intervention.

La FOHM est déléguée du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) au Fonds Québécois d'habitation communautaire (FQHC). Nous avons fait plusieurs avancées au niveau de notre refus vis-à-vis du Capital patient comme outils obligatoire de financement.

La SHQ a pris l'orientation de considérer le Capital patient comme un prêteur, ce qui signifie que le recours à ce mode de financement devient non obligatoire et qu'aucune unité lui est réservée. De ce fait, le libre choix d'y avoir recours ou non sera laissé à l'OSBL promoteur.

Faire un suivi de la Certification des résidences pour personnes âgées et faire une analyse des impacts de cette dernière sur les organisations et leurs pratiques.

Nous avons été très actifs dans ce dossier : nous avons fait plusieurs représentations via notre implication au CA du Fonds et de notre réseau, le RQOH, de même qu'auprès de Revenu Québec. Nous avons donné plusieurs séances d'informations permettant de voir les impacts sur les OSBL d'habitation :

- *Modification du regard locataire par celui d'usager de services (ex : des éléments du dossier médical sont désormais inclus dans le dossier locataire) ;*
- *Obligation de surveillance (qui ajoute un coût d'environ 150 000 $, rendant donc le logement inabordable) ;*
- *Formation et dénomination de « préposé » (qui vient modifier la tâche et la relation entre le locataire et le personnel).*

Enfin, des négociations sont toujours en cours pour obtenir une appellation contrôlée et permettre ainsi la mise en marché des logements sans obligation de certification.

Favoriser la sauvegarde des maisons de chambres.

Nous maintenons toujours notre implication dans ce dossier mais nous rencontrons beaucoup d'obstacles, tels que :

- *L'incapacité de saisir les occasions : l'accès à des fonds de démarrage est trop long ;*
- *Les maisons de chambres requièrent des rénovations majeures afin de permettre une vie collective ;*
- *Les coûts de rénovation acceptés par le programme AccèsLogis pour les chambres ne permettent pas toujours la viabilité du projet.*

Il nous faudra donc voir à l'élaboration d'une stratégie qui inclurait un ou des promoteurs et qui verrait également l'identification des locataires (personnes ayant vécu l'itinérance, petits travailleurs, etc.).

Exercer une vigilance sur les modifications de la Loi des OSBL et s'assurer d'une loi qui garantisse le maintien d'une vie démocratique.

Ce dossier n'a pas connu d'évolution au courant de l'année 2013. Nous resterons cependant vigilant-e-s à cet égard puisque les parties 1 et 2 de la Loi sur les compagnies ont été abolies. Ce dossier refera donc surface : il nous faut être extrêmement vigilant-e-s afin de ne pas perdre d'acquis démocratiques.

DOSSIERS FINANCEMENT

Maintenir notre participation au Comité régional sur le soutien communautaire de l'Agence de santé et des services sociaux.

Dans le dossier du soutien communautaire, nous avions pour objectifs de :

- *Mettre en place une enveloppe permanente ;*
- *Avoir un cadre de financement ;*
- *Consolider la reconnaissance des deux pratiques (soutien en logement de transition et soutien communautaire en logement permanent) ;*
- *Préserver le caractère collectif du soutien communautaire et éviter qu'il ne se transforme en prise en charge.*

À ce chapitre, le MSSS - lequel ne reconnait toujours pas l'importance de cette pratique - avait, lors de l'octroi des budgets aux agences de Santé et des Services sociaux, spécifié que ces dernières avaient le ***loisir*** d'allouer des sommes pour le soutien communautaire.

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que saluer l'initiative et la reconnaissance de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal qui a octroyé 1.3 million récurrent pour l'année 2013. Un appel d'offre a été envoyé aux groupes qui desservaient des personnes âgées (500 000 $) et à ceux qui sont dédiés à d'autres populations telles que femmes, personnes vivant avec un handicap, itinérance, toxicomanie ou encore santé mentale, pour un montant de 800 000 $.

Pour l'étude des projets, les regroupements des secteurs concernés se sont joints au comité régional pour y présenter leurs priorités. Les recommandations finales relevaient du Comité régional de l'Agence sur le soutien communautaire.

Nous poursuivons toujours notre participation au Comité régional de l'Agence de Santé et de Services Sociaux. L'opération a permis d'asseoir une reconnaissance des deux pratiques : le soutien en logement de transition et le soutien communautaire en logement permanent.

Exercer une vigilance sur le projet du* Projet Chez-Soi *et viser au maintien de* SPLI *comme programme généraliste.

Projet Chez-Soi

Le pan montréalais du *Projet Chez-Soi* a pris fin en mars 2013. Des résultats ont été présentés cet automne et ont soulevé de nombreux questionnements.

Ces derniers portent, entre autres, sur la relocalisation des 280 participant-e-s qui risquent de se retrouver sans supplément au loyer (PSL). Cette recherche, dont nous avons questionné la démarche et l'éthique dès le départ, réclame des PSL dans le marché privé.

Il nous faut garder en tête que, d'entrée de jeu, cette recherche visait à démontrer que le recours au privé était une approche plus normalisante que le logement social et communautaire. Nous sommes d'avis qu'une telle façon de faire crée une fracture sociale dans la société québécoise en octroyant des PSL, non pas sur la base des besoins économiques, mais par une approche diagnostic.

Nous avons poursuivi nos actions afin de dénoncer cette approche tant auprès de la SHQ que de nos différents partenaires. Dans un contexte où le Droit au logement n'est pas reconnu, l'approche du logement par diagnostic et les PSL dans le privé constituent une menace pour l'ensemble des mal- logé-e-s. Nous devrons donc rester critiques face à l'impact de cette approche...

Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)

À l'instar de la recherche *Chez-Soi*, issue d'une initiative fédérale (*Rapport Kirby*), la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) a été modifiée. Nous avons mobilisés nos groupes et les avons invité à se joindre au Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) pour maintenir l'aspect généraliste de la SPLI.

Ce dossier reste à suivre et démontre encore une fois l'influence négative que cette recherche pancanadienne pourrait avoir sur nos pratiques.

Recenser les différentes approches concernant les hybridations ou autres ententes de services.

Dans un premier temps, nous nous sommes approprié la recherche sur l'hybridation de Stéphane Grenier (UQAT) : cette dernière a soulevé plusieurs questions, entre autres sur l'institutionnalisation de la pratique ou encore la transformation des responsabilités et obligations des OSBL d'habitation.

Nous devons poursuivre la réflexion et mettre en relief les résultats et constats avec les différentes façons de faire du Réseau : guichet unique, Certification des résidences pour personnes âgées, voire même l'assurance autonomie.

Que les groupes financés par AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec cessent de financer le Fonds Québécois d'Habitation Communautaire (FQHC) et que ceux ayant versé leur contribution soient remboursés.

Nous avons poursuivi nos démarches en vue d'une réorientation des sommes investies dans le FQHC. Compte tenu de la faiblesse des réserves, nous craignons que cette contribution menace la pérennité des groupes. Depuis avril 2013, toute la question de la gouvernance du Fonds est fortement questionnée par les contributeurs (CQCH, RQOH et ROHQ). Ce dossier avance à pas de tortue : nous sommes toujours dans l'attente d'une orientation de la part de la SHQ.

Augmentation du financement de base de la Fédération.

Le montant alloué au financement de soutien à la mission de base - et distribué par la SHQ aux fédérations et associations relevant de son secteur - représente une moyenne de 32 321$. La FOHM, avec ses 230 OSBL membres, ne reçoit que 21 000 $, soit 11 321 $ sous la moyenne, ce que nous considérons très faible. De plus, ce montant est nettement insuffisant s'il est comparé à celui remis par d'autres ministères : la fourchette octroyée par le PSOC (MSSS) atteint les 70 000 $ pour les groupes régionaux, dépendant du nombre des groupes représentés.

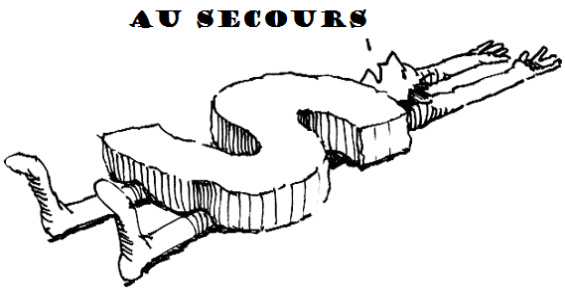

Compte tenu de ces chiffres, il est clair que la FOHM n'obtient nullement la somme requise pour garantir un financement adéquat à la réalisation de sa mission de base.

Être vigilant-e-s dans le dossier des obligations à impact social et dénoncer toute son approche de financement.

Le gouvernement fédéral a fait un appel d'offres pour avoir des projets s'appuyant sur l'approche des obligations à impact social (social bonds). La FOHM, le RQOH, la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) et la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC) ont déposé en avril dernier au colloque de l'ACHRU (Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine) une proposition visant à prendre position et à dénoncer tout projet d'intervention dans le domaine de la santé et des services sociaux qui s'appuie sur l'approche de financement avec des obligations à impact social.

Cette résolution a été adoptée et reprise par l'ACHRU. Pour nous, il s'agit d'une avancée et d'un rapprochement avec le mouvement canadien en ce qui a trait à l'imputabilité du gouvernement en matière de financement de programmes sociaux. Au Québec, la firme Deloitte a publié un document de quatre pages en avril 2012 expliquant et valorisant ce fonctionnement :

« Les spécialistes de Deloitte peuvent aider votre organisme à renforcer sa capacité à participer à des initiatives liées à des obligations à impact social. Nos spécialistes peuvent vous conseiller dans l'élaboration d'une stratégie, perfectionnement du personnel, la modélisation financière, l'analyse des conséquences fiscales, la vérification de l'état de préparation et la mise en œuvre, mais aussi vous proposer des services d'un évaluateur indépendant ».

Nous devrons donc rester très vigilant-e-s dans ce dossier...

Revendiquer le maintien d'AccèsLogis Québec et maintenir les pressions afin de revenir à une programmation sur 3 ans minimum pour obtenir au moins 3 000 unités par année.

Nous nous sommes associés à la Coalition de l'Habitation pour porter cette revendication qui, hélas, n'a toujours pas de véritable écho. En tant que membre du FRAPRU, nous portons et mobilisons les OSBL à faire connaître et revendiquer le besoin de 50 000 logements.

OBJECTIF

DÉVELOPPER ET ACCROÎTRE LES ACTIVITÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Publier le FOHM'VOIR et améliorer les connaissances des OSBL sur les différents dossiers qui les concernent.

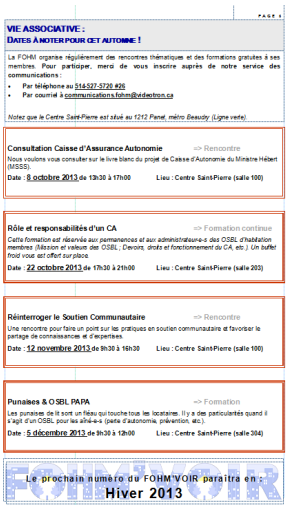
VIE ASSOCIATIVE :
DATES À NOTER POUR CET AUTOMNE !

La FOHM organise régulièrement des rencontres thématiques et des formations gratuites à ses membres. Pour participer, merci de vous inscrire auprès de notre service des communications :

- Par téléphone au 514-527-3720 #26
- Par courriel à communications.fohm@videotron.ca

Notez que le Centre Saint-Pierre est situé au 1212 Panet, métro Beaudry (Ligne verte).

Consultation Caisse d'Assurance Autonomie => Rencontre
Nous voulons vous consulter sur le livre blanc du projet de Caisse d'Autonomie du Ministre Hébert (MSSS).
Date : 8 octobre 2013 de 13h30 à 17h00 Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 100)

Rôle et responsabilités d'un CA => Formation continue
Cette formation est réservée aux permanences et aux administrateur-e-s des OSBL d'habitation membres (Mission et valeurs des OSBL ; Devoirs, droits et fonctionnement du CA, etc.). Un buffet froid vous est offert sur place.
Date : 22 octobre 2013 de 17h30 à 21h00 Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 203)

Réinterroger le Soutien Communautaire => Rencontre
Une rencontre pour faire un point sur les pratiques en soutien communautaire et favoriser le partage de connaissances et d'expertises.
Date : 12 novembre 2013 de 9h30 à 16h30 Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 100)

Punaises & OSBL PAPA => Formation
Les punaises de lit sont un fléau qui touche tous les locataires. Il y a des particularités quand il s'agit d'un OSBL pour les aîné-e-s (perte d'autonomie, prévention, etc.).
Date : 5 décembre 2013 de 9h30 à 12h00 Lieu : Centre Saint-Pierre (salle 304)

FOHM'VOIR
Le prochain numéro du FOHM'VOIR paraîtra en :
Hiver 2013

Nous avons publié quatre numéros du FOHM'VOIR dont les dossiers principaux étaient, entre autres :

- *La Certification des Résidences pour personnes âgées ;*
- *Le Fonds Québécois d'Habitation Communautaire ;*
- *Le Crédit d'impôt pour maintien à domicile ;*
- *Les deux forums de locataires ;*
- *La nouvelle règlementation sur l'eau chaude ;*
- *La semaine d'Action communautaire autonome ;*
- *Le projet de Caisse d'assurance autonomie du Ministre Hébert.*

Nous utilisons maintenant la dernière page du FOHM'VOIR pour annoncer nos activités à venir en format aide-mémoire.

Organiser deux rencontres d'autoformation et d'échange d'expertise entre les groupes, mettre à niveau les administrateur-e-s et soutenir la participation des locataires au Conseil d'administration.

Nous avons tenu une rencontre sur le soutien communautaire ayant pour objectif de revisiter notre démarche de formation et de définition de cette pratique. Suite à cette rencontre, nous avons été en mesure de relever certaines incohérences et ajouter certains points manquants. Les documents y faisant référence devront donc être mis à jour.

Une autre rencontre sur les punaises de lits a permis aux groupes présents d'en apprendre plus sur ces sujets mais aussi d'échanger leurs trucs et astuces.

De plus, nous avons tenu deux formations sur le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration. Parmi les participant-e-s, un bon nombre était des locataires qui venaient d'être élu-e-s ou qui se présentaient pour être élu-e-s au Conseil d'administration de leur OSBL.

Mettre en ligne nos différents outils sur le site internet et favoriser leur utilisation par les membres.

La mise à jour de notre site internet se fait en continu en fonction des rencontres, des formations et des documents créés au fil de l'année pour ces occasions.

De plus, notre site permet aussi aux membres d'être informé-e-s des évènements dans les semaines et mois à venir, facilitant la gestion de leur vie associative.

Nous veillons à ce que ce mode de communication soit aussi à jour que possible.

Relocaliser les bureaux de la Fédération afin de pouvoir répondre à l'augmentation importante de l'équipe de travail.

Photo des futurs bureaux de la FOHM à l'angle des rues de Maisonneuve & Fullum.

Crédit photo : Robert Skinner

Tel qu'annoncé l'année dernière, nous avons poursuivi nos démarches de relocalisation dans le projet Providence. Nous avons déposé une offre d'achat formelle pour un espace de 5 500 Pieds carré et avons obtenu une subvention de 300 000 $ reliée au programme d'infrastructure collective relevant du MAMROT.

Les locaux de la FOHM se retrouveront donc à l'angle des rues de Maisonneuve et Fullum, avec une entrée rue de Maisonneuve. L'ensemble des secteurs de la FOHM sera enfin regroupé, ce qui facilitera la tâche à toutes et à tous.

Le déménagement est prévu pour août 2014.

OBJECTIF

SOUTENIR LES GROUPES POUR FACILITER LA PRISE EN CHARGE DES LOCATAIRES

3ème forum des locataires personnes seules

Cette année, le forum s'est penché sur le mandat de la CLLOH (Coalition Libre des Locataires d'OSBL-H). Suite au précédent exercice qui préconisait la fondation d'un collectif similaire, quelques participant-e-s se sont réuni-e-s autour de cette idée, ont proposé de travailler dessus et d'en partager la réflexion : ainsi, la CLLOH a pu tenir assemblée générale.

Les autres discussions ont porté sur un retour sur le projet L/P (Locataires/ Police) et une présentation sur les punaises de lit : le premier spectacle de Punaises Savantes.

Cette année, près de 70 locataires ont assisté aux différents échanges.

Cirque de Punaises Savantes

Véritable phénomène de foire, nos punaises savantes, patiemment domestiquées, montrent les différentes étapes qui conduisent à une extermination réussie. Outil d'animation, le *Cirque des punaises savantes* répond à (presque) toutes vos questions.

Basé sur l'interactivité visuelle, les participant-e-s balisent l'opération aux côtés des protagonistes principaux : gestionnaires, intervenant-e-s et locataires en favorisant eux-mêmes la meilleure réponse possible aux problèmes posés. Ainsi, grâce à un travail d'équipe bien organisé, on peut venir à bout des punaises.

Offerte dans plusieurs maisons tout au long de 2013, l'activité demeure disponible pour 2014. Notez qu'elle s'adresse tant aux locataires qu'aux membres du CA.

1er forum des aîné-e-s d'OSBL-H

En parallèle de l'AGA de la FOHM, s'est tenu le 1er forum de locataires d'OSBL d'habitation dédiés aux aîné-e-s. Ainsi, plus de 40 résidant-e-s issu-e-s d'une dizaine de maisons se sont prononcé-e-s sur le plan municipal d'action envers les aînés 2013-2015 : MADA, qui vise une meilleure intégration des personnes âgées dans leur milieu.

Autour d'axes prioritaires du MADA, les participant-e-s ont exprimé leurs recommandations en matière d'accessibilité, de sécurité, de citoyenneté et de culture. Ces recommandations ont donné lieu à la publication d'un livret en juin 2013 : *« habiter sa ville / habitez la ville ».*

Projet L/P (Locataires/Police)

Ces dernières années, nous avons été interpellés par des locataires sur certaines pratiques policières dans les maisons. Les locataires se sentent jugé-e-s. Ils-elles sont trop souvent renvoyé-e-s à leur condition sociale (précarité, marginalité, maladie mentale, etc.) par le corps policier.

Après une dizaine de rencontres dans les maisons, force est de constater que les policiers ont tendance à souvent renvoyer la balle aux intervenant-e-s. Cela nous indique en premier que le rôle des intervenants et au-delà, que la vocation même des OSBL d'Habitation est mal reconnue. Nous avons tenté une approche avec la police qui s'est soldée par une fin de non-recevoir. Nous devons maintenir nos demandes de rencontres et continuer de colliger l'ensemble des situations problématiques.

Café-Cité, école citoyenne

L'école citoyenne est un temps de rencontre, de partage de connaissances, un lieu de discussion animé par et pour les locataires. Café-Cité est ouvert à toutes celles et tous ceux qui veulent débattre, qui cherchent à décrypter les mécanismes des oppressions qui affectent les participant-e-s, toutes et tous locataires d'OSBL-H mais aussi citoyen-ne-s, citadin-e-s, résidant-e-s…

En quelques 7 rencontres, plus de 100 participant-e-s ont fait tourner l'activité parmi lesquel-le-s plusieurs ont animé à tour de rôle les ateliers adoptant, l'espace d'une rencontre, la panoplie d'expert dans le domaine citoyen de leur choix. Ce projet reprendra en 2014.

OBJECTIF

DÉVELOPPER DES SERVICES POUR FACILITER LA GESTION DES OSBL D'HABITATION

Services de gestion

30 organismes ont fait appel à nos services cette année. Ces 1332 unités de logement gérées représentent un total de :

- 50 contrats en gestion administrative ;
- 31 contrats en gestion immobilière ;
- 24 contrats en soutien communautaire.

Nous devons ajouter 200 unités de l'OMHM dont nous avons l'entière gestion : administrative, immobilière et soutien communautaire.

Répartition des contrats

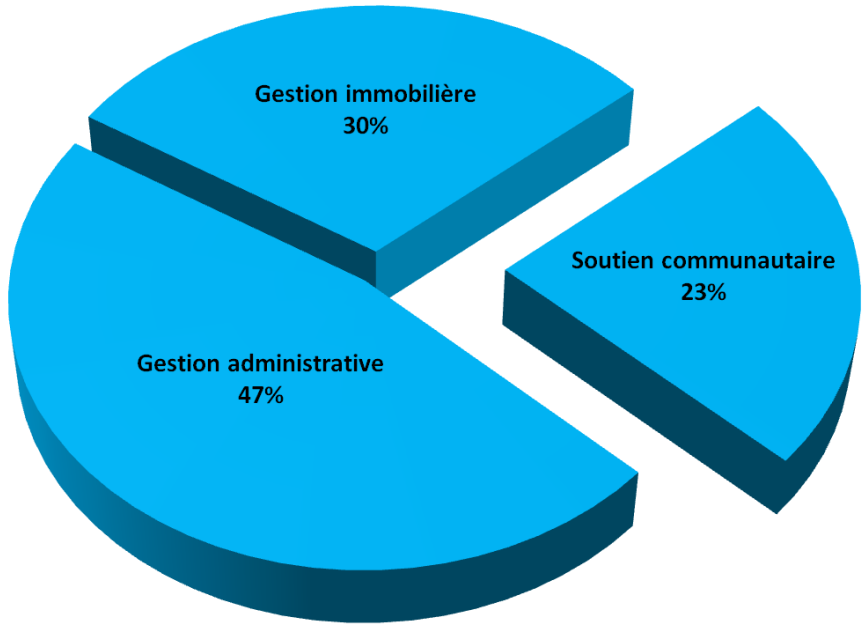

Centre de Services de l'Ouest du Québec (CS)

Nous en sommes à la quatrième année d'opération et au 31 décembre, le Centre de Services compte 100 membres et nous avons :

- Supporté des organismes allant de Sherbrooke jusqu'en Abitibi en passant par l'Outaouais ;
- Soutenu 55 organismes pour 229 projets ;
- Inspecté 19 organismes représentant 34 immeubles et 259 logements ;
- Réalisé 59 inspections pour des organismes non-membres ;
- Réalisé 4 expertises pour un organisme membre ;
- Réalisé 3 expertises pour des organismes non-membres.

- La somme des projets réalisé par le Centre de Services totalise environ 3 975 000 $;
- La somme total de budget RAM demandé par le Centre de Services pour les organismes membres équivaut à près de 7 055 000 $;
- La somme total des budgets RAM accordés à tous les organismes du Centre de Services par la SHQ atteint les 6 182 000 $.

Unité Mobile d'Entretien et de Réparation en Logements Sociaux (UMERLS)

La FROHM et la FOHM ont travaillé en 2013 sur la création de l'Unité Mobile d'Entretien et Réparation en Logements Sociaux (UMERLS), OSBL destiné à offrir des services d'entretien et de réparation aux membres de ces deux fédérations. Créée en été 2013, UMERLS compte maintenant une équipe de six personnes disponibles pour les membres de la FOHM et de la FROHM.

Cet OSBL, indépendant des fédérations, offre entre autres, des services de remise en état de logements, de travaux de peinture, de réparation de plomberie ainsi que des travaux de céramique.

La mise sur pied de UMERLS a été rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la région métropolitaine du gouvernement du Québec ainsi qu'avec l'appui stratégique et financier du CLD de Roussillon.

LES SIX MAISONS DE L'OMHM

Demandes actives

- 80% des demandes (421) proviennent d'hommes ;
- 20% des demandes (106) proviennent de femmes.

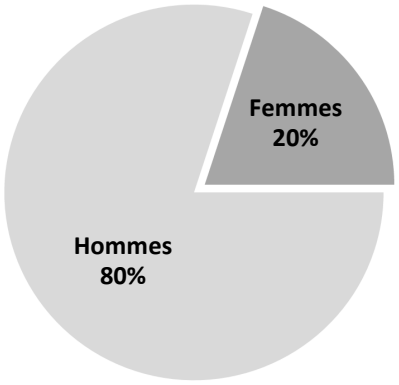

Réseau de provenance des demandeur-e-s

Les 527 demandes reçues tout au long de 2013 provenaient de différents réseaux :

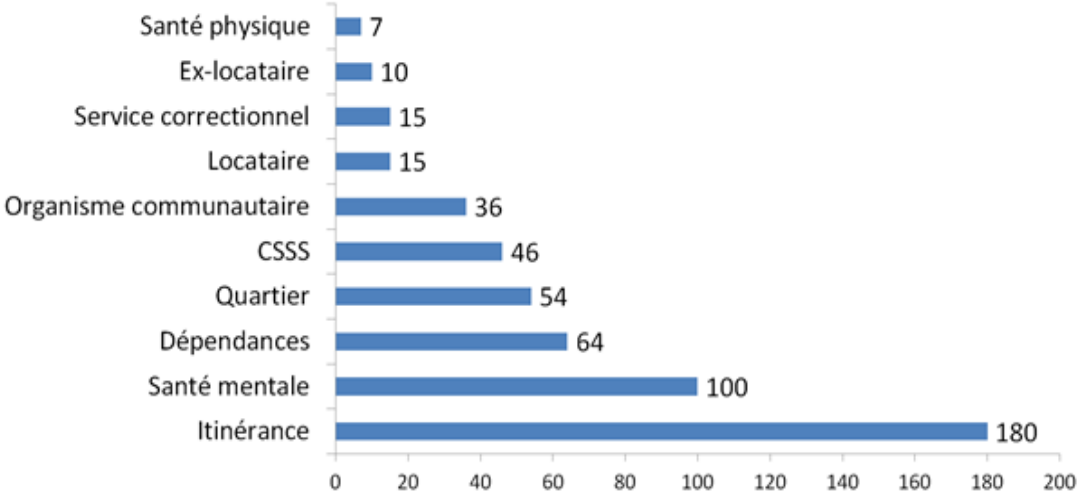

Âge des locataires

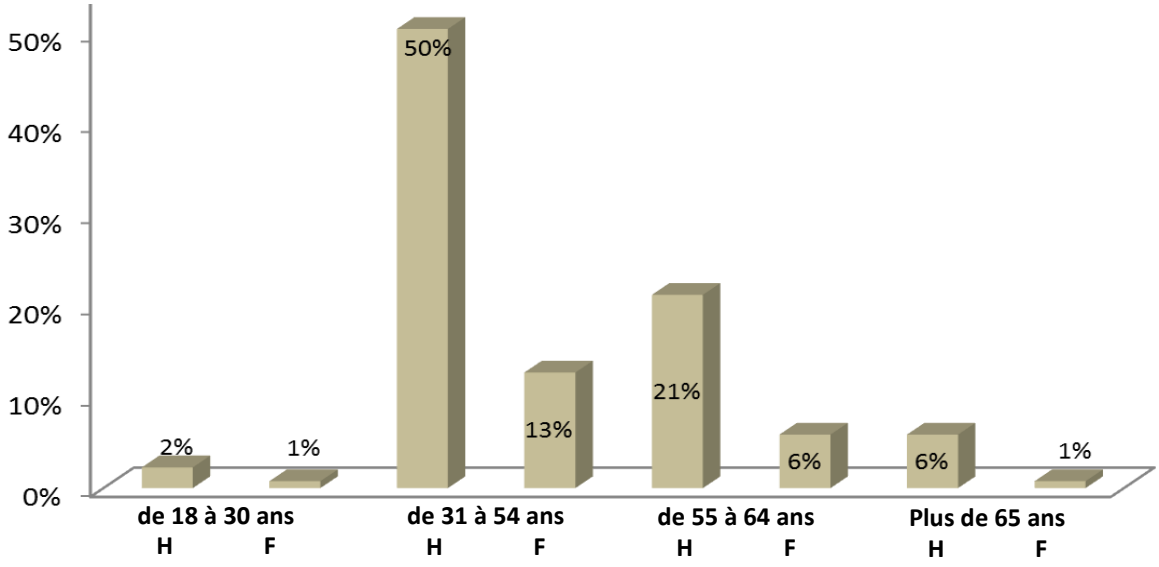

LES SIX MAISONS DE L'OMHM

Départs

*OMHM : Les 28% représentent 10 locataires. Notons que désormais, on ne tient plus compte du montant du loyer payé pour prioriser l'accès à un logement subventionné. Ainsi, les locataires payant 25% de leurs revenus et désirant habiter dans un HLM ne se retrouvent plus en bas de liste.

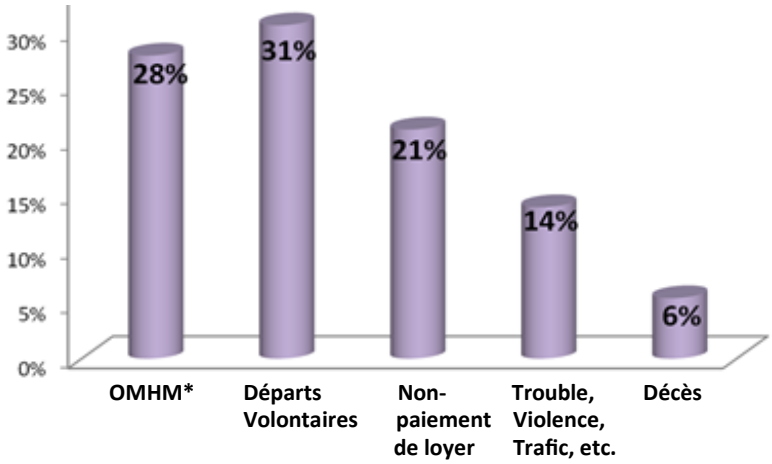

Stabilité résidentielle

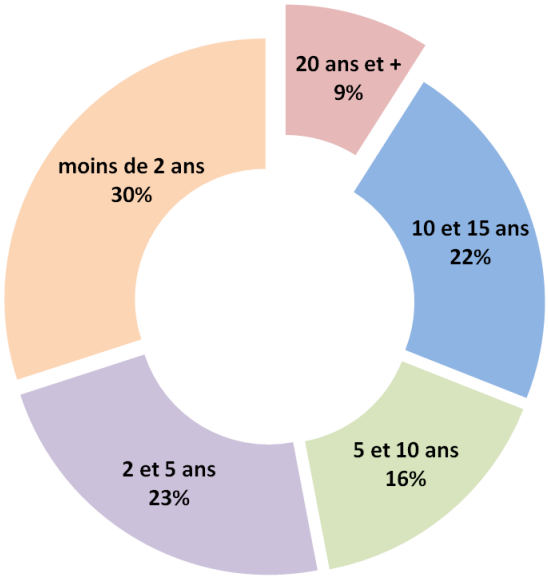

Conseil des 6 maisons

Cette année, le Conseil des locataires des six maisons s'est rencontré à huit reprises.

Activités locataires

Nous avons tenu **60 repas communautaires** dans les six maisons.

La sortie à la **Cabane à sucre** a regroupé **150 personnes** tandis que **75 personnes** sont allées à la **plage d'Oka**. Le **Party de Noël** a rassemblé près de **120 locataires**.

Il faut comprendre que les locataires des six maisons de la FOHM participent aussi aux activités telles que Café-Cité et le Projet L/P ou la CLLOH.

Travaux à la maison Soleil

Des travaux majeurs ont enfin été faits à la maison Soleil (de Maisonneuve et Papineau). Construit en 1988, cet immeuble de l'OMHM avait grandement besoin d'être rafraîchi : tous les logements ont été refaits (planchers, coin cuisine, nouvelles salles de bain et nouvelles fenêtres).

NOS PRINCIPAUX LIEUX D'IMPLICATION

Réseau Québécois des OSBL d'Habitation (RQOH)

La FOHM est membre du Conseil d'administration du RQOH et représente le Réseau au CA du Fonds Québécois d'Habitation Communautaire. Les principaux dossiers au RQOH cette année portaient sur le financement des fédérations, la Loi 16 (certification), l'assurance autonomie ou encore le Crédit d'impôt maintien à domicile. La direction générale par intérim du RQOH a été faite par la direction générale de la FOHM tout le long de 2013.

Agence de Santé et des services sociaux de Montréal

Nous siégeons sur la *Comité régional sur le soutien communautaire* dont le mandat est de voir à l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire. Nous prenons également part au *Comité itinérance*, dont l'un des principaux dossiers est la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI).

Regroupement Québécois de l'Action Communautaire Autonome (RQACA)

La FOHM siège au RQACA comme représentante du RQOH. Les principaux enjeux de cette année étaient : l'assurance autonomie, la réforme du droit associatif québécois, la tarification et la privatisation des services publics et le financement de base des organismes communautaires.

Table Habiter Ville-Marie

Membre de cette table qui se concentre sur les grands projets de développement de l'arrondissement Ville-Marie : ilôt-voyageur, CHUM, Radio-Canada ou encore les hôpitaux Royal Victoria et Hôtel-Dieu.

Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain (FRAPRU)

Cette année encore, la FOHM a honoré son titre de membre-participant au FRAPRU. Une délégation de locataires a participé à quatre assemblées générales de l'organisme et une mobilisation soutenue de la part de l'équipe d'intervention en soutien communautaire a permis d'informer les locataires sur les dossiers importants au FRAPRU.

LES MEMBRES ACTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

1. Abri de Pointe Saint-Charles
2. Action-Réinsertion
3. Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)
4. Appartements du Vieux-Port
5. Association canadienne Slave de Montréal
6. Association I.R.I.S.
7. Association Logement Amitié
8. Association universelle pour la promotion des noirs (UNIA)
9. Auberge communautaire Sud-Ouest
10. Bel âge de Mercier
11. Brin d'Elles
12. Brises de Lachine
13. Carrefour familial Hochelaga
14. Centre Communautaire Saint-Antoine 50+
15. Centre de gestion communautaire du Sud-Ouest - CEGECOM
16. Centre Uni de la Communauté Chinoise de Montréal
17. Centre Yee Kang de Montréal
18. Chambreclerc
19. Chambrenfleur Inc.
20. Chemin de la Côte
21. Chez Nous des Artistes Inc.
22. Chez-soi Notre-Dame-de-Grâce
23. Citadelle de Saint-Ambroise
24. Cité de Sion Inc.
25. Cité des Retraités de Notre-Dame-du-Foyer Inc.
26. Communauté thérapeutique la Chrysalide Inc.
27. Corporation d'habitation du Centre Uni de la communauté chinoise de Montréal
28. Corporation d'habitation Porte Jaune
29. Corporation Maison Lucien-l'Allier

LES MEMBRES ACTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

30. Demeures Sainte-Croix Phase I Inc.
31. Demeures Sainte-Croix Phase II Inc.
32. Demeures Sainte-Croix Phase III Inc.
33. Éveil de Pointe-Saint-Charles
34. Fondation d'aménagement Saint-Patrick
35. Fondation Sérénitas pour la coopération mutuelle
36. Fondations du Quartier
37. Foyer catholique chinois de Montréal
38. Foyer catholique chinois Phase II
39. Foyer Hongrois
40. Foyer Portugais Santa-Cruz
41. GÉRÉCOMM
42. Grand Âge
43. Groupe d'entraide Lachine
44. Habitation communautaire de la banlieue Ouest
45. Habitation communautaire de Lachine
46. Habitation communautaire héllénique de Montréal
47. Habitation Logique-Regain de Vie Inc.
48. Habitations à Ciel Ouvert
49. Habitations adaptées et accessibles TANGO
50. Habitations Alexandra
51. Habitations communautaires de Côte-des-Neiges
52. Habitations communautaires de la SHAPEM
53. Habitations communautaires de Verdun
54. Habitations communautaires Loggia
55. Habitations communautaires Logique Inc.
56. Habitations communautaires Mainbourg
57. Habitations communautaires N.D.G.
58. Habitations communautaires SOCAM

LES MEMBRES ACTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

59. Habitations communautaires St-Paul-Emard
60. Habitations d'Aragon-Jogues
61. Habitations de la SHAPEM
62. Habitations Habitoeil Rosemont
63. Habitations Hélène-Desportes
64. Habitations la Traversée Inc.
65. Habitations les Boulevards de Montréal-Nord
66. Habitations les Deux Âges
67. Habitations les II Volets
68. Habitations Loge-Accès Inc.
69. Habitations Negcomburdy Inc.
70. Habitations Nicolas Viel
71. Habitations Nouvelles Avenues
72. Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles Inc.
73. Habitations populaires de la SHAPEM
74. Habitations populaires de Parc-Extension - HAPOPEX
75. Habitations Sherwin
76. Habitations Terrasse Saint-Michel Ltée
77. Habitations universellement accessibles
78. Habitations: l'école des Sages, Inc.
79. HAVICO MN, Habitation, vision de communauté à Montréal-Nord
80. Hébergement Humano Inc.
81. Hébergement jeunesse le Tournant
82. Île des amis
83. Jardins d'Eugénie
84. Logement communautaire chinois de Montréal
85. Logement communautaire chinois Phase II
86. Logements communautaires Lasalle
87. Loges du Mile-End

LES MEMBRES ACTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

88. Logi-P.A.L. Inc.
89. Logis 12+
90. Logis Phare
91. Ma Chambre Inc.
92. Ma Maison mon Toit
93. Maison Bieler Inc.
94. Maison CACI
95. Maison Claire-Ménard Inc.
96. Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve
97. Maison des Beaux Jours
98. Maison Joseph Vincent
99. Maison l'Accolade
100. Maison l'éclaircie de Montréal
101. Maison Saint-Dominique
102. Maisons Adrianna
103. Mission Old Brewery
104. OBNL Augustin-Cantin
105. Porte de l'amitié
106. Porte d'Or des Îles
107. Projet P.A.L. Inc.
108. Reflet de Pointe-Saint-Charles
109. Regroupement de services intégrés Propulsion Inc.
110. Réseau habitation femme de Montréal
111. Résidence Alexis-Nihon
112. Résidence Aurélie-Cadotte
113. Résidence de l'Académie
114. Résidence Habitoeil Montréal Inc.
115. Résidence Norma McAllister
116. Résidence Rosalie

LES MEMBRES ACTIFS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

117. Résidences B'Nai Brith
118. Résidences Omega
119. Ressources-Habitation de l'Ouest
120. Saint-Patrick
121. Société de gestion Querbes Inc.
122. Société d'entraide SOS OSBL
123. Société d'habitation 55-65 Jeanne-Mance
124. Société d'habitation Allégro
125. Société d'habitation Chambrelle
126. Société d'habitation communautaire Logique
127. Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM)
128. Société d'habitation Sans Barrière Inc.
129. Sous le Toit de P.A.L.
130. Studios Ville-Marie
131. Toits de Mercier
132. Un Toit En Ville
133. Un toit pour tous, Fonds d'habitation et d'aménagement Petite Patrie
134. Une Place pour Rester
135. Villa Beaurepaire
136. Villa Exprès pour toi
137. Villa Raimbault
138. Y des Femmes

LES MEMBRES ASSOCIÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

1. Alternat'elle
2. Armée du Salut
3. Auberge Madeleine
4. Avenue hébergement communautaire
5. BonSecours Inc.
6. Bureau de consultation-jeunesse Inc.
7. Carrefour communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens Inc.
8. Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé Inc.
9. Centre Bienvenue Inc.
10. Centre l'Autre maison Inc.
11. Centre Marc-Vanier Inc.
12. Centre NAHA
13. Co-Gîte Intégration
14. Corporation Félix-Hubert-d'Hérelle
15. Corporation Maison Charlemagne
16. Chrysalide, Centre d'accompagnement aux familles monoparentales
17. Dauphinelle
18. Dianova Québec
19. Dîners Saint-Louis
20. En marge 12-17
21. Escale pour Elle
22. Fondation Carrefour Nouveau Monde
23. Fondation des aveugles du Québec (FAQ)
24. Habitations R.E.G. Inc.
25. Habitations Via-Travail Inc.
26. Héberjeune de Parc-Extension
27. Logements James Turner Inc.
28. Logis Rose-Virginie
29. Logis-Rap

LES MEMBRES ASSOCIÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

30. Maison Cross Roads
31. Maison de réhabilitation l'Exode Inc.
32. Maison du parc Inc.
33. Maison du Réconfort
34. Maison Flora Tristan
35. Maison grise de Montréal
36. Maison Jeun'Aide
37. Maison l'Intervalle
38. Maison l'Océane
39. Maison Marguerite de Montréal Inc.
40. Maison Plein cœur
41. Maison Secours aux femmes de Montréal Inc.
42. Maison Tangente Inc.
43. Maisons de l'ancre Inc.
44. Maisons de Transition de Montréal Inc.
45. Maisons transitionnelles 03 Inc.
46. Méta d'âme
47. Mission Bon Accueil
48. Mon toit, mon cartier
49. Multi-femmes Inc.
50. Œuvres de la Maison du Père
51. Passages : Ressources pour jeunes femmes en difficulté
52. Passerelle
53. Projet Refuge
54. Refuge des jeunes de Montréal
55. Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île
56. Relais des jeunes familles
57. Résidence Bienvenue
58. Résidence Projet Chance Inc.
59. Ressources jeunesses de St-Laurent Inc.
60. Rue des femmes de Montréal

LES MEMBRES ASSOCIÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

61. Service d'hébergement Saint-Denis Inc.
62. Service d'intégration à la collectivité
63. Sidalys
64. Société d'entraide Veilleux Inc.
65. Société Elizabeth Fry du Québec

LES MEMBRES SYMPATHISANTS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

1. Accorderie de Montréal Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
2. Accorderie de Montréal-Nord
3. Association des services de réhabilitation sociale du Québec
4. Atelier habitation Montréal Inc.
5. Boulot vers ...
6. Centre communautaire Sainte-Brigide
7. Centre de crise de l'Ouest de l'Île
8. Centre de crise le Transit
9. Centre de soir Denise Massé Inc.
10. Centre Dollard-Cormier-IUD
11. Écho des femmes de la Petite Patrie
12. En Cœur, la Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur
13. Énergie Verte Benny Farm
14. Espace Bellechasse
15. Fondation du Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'île
16. Fondation québécoise du Cancer Inc.
17. Gérer son Quartier
18. Groupe-Conseil en développement de l'habitation de Montréal
19. Habitations Pignon sur roues
20. Habitations Sherbrooke Forest Inc.
21. Option Habitation Québec Inc.
22. Parole d'excluEs
23. Programme Intervention et Recherche Psychauses Inc. (Diogène)
24. Projet suivi communautaire
25. Ressources communautaires Oméga Inc.
26. Revue en santé mentale au Québec
27. Suivi communautaire le Fil
28. Tracom Inc.

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

Merci à nos commanditaires:

DPMM
Dale Parizeau
Morris Mackenzie
Cabinet de services financiers

La passion des êtres

COSSETTE ÉMOND Inc.

Desjardins
Caisse d'économie solidaire